

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 873**7 juin 2002****SOMMAIRE**

Aboukir Maritime S.A., Strassen	41904	Geronimo S.A.H., Luxembourg	41879
AFC Finances S.A., Luxembourg	41891	Gregory Investments Holding S.A., Luxembourg	41903
Alocate S.A., Luxembourg	41887	Greva S.A., Luxembourg	41863
Andava Holding S.A., Luxembourg	41896	Greva S.A., Luxembourg	41863
Avalanche S.A., Luxembourg	41892	Guarantee International Holding S.A., Luxembourg	41882
Bomec Holding S.A., Luxembourg	41895	H Net Holding S.A., Luxembourg	41888
Campria Capital Holding S.A., Strassen	41903	Helilux S.A.H., Luxembourg	41889
Cara S.A., Luxembourg	41891	Heros Investments S.A., Luxembourg	41902
Caves Bernard-Massard S.A., Grevenmacher	41880	Hibou S.A.H., Luxembourg	41891
Cheltine S.A., Luxembourg	41883	High Spirit S.A.H., Luxembourg	41886
Clairam Holding S.A., Luxembourg	41894	Holding de l'Est S.A.H., Luxembourg	41890
Clara Finance S.A., Luxembourg	41899	HSBC Trinkaus Top Invest	41859
Columbus Group (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	41875	Ibérique de Participations S.A., Strassen	41904
Compagnie d'Investissements Techniques et Industriels S.A., Luxembourg	41870	Iberis Holding Société Anonyme, Strassen	41904
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A.H., Luxembourg	41898	Ibérofinance S.A., Strassen	41898
Cranbury Holding S.A., Luxembourg	41881	Immo AQ S.A., Aspelt	41888
Cuzinco S.A.H., Luxembourg	41900	Interactive Development S.A., Luxembourg	41894
D & K Immobilien S.A., Mamer	41873	Interlac S.A.H., Luxembourg	41876
Dischavulco Immo S.A., Luxembourg	41898	International Building Corporation S.A.H., Luxembourg	41885
Distributa S.A., Luxembourg	41879	International Marketing Consultants S.A., Dudelange	41886
EL Holding S.A.	41870	Investing Partners S.A.H., Luxembourg	41897
Eldeberry Properties S.A.H., Luxembourg	41897	Investissements 90 S.A.H., Luxembourg	41892
Entreprise Poeckes, S.à r.l., Rumelange	41890	Isis, Sicav, Luxembourg	41901
EURINCO, Europe Invest Corporation S.A., Luxembourg	41896	Kaupthing, Sicav, Luxembourg	41864
European Equity Systems S.A., Luxembourg	41889	Kaupthing, Sicav, Luxembourg	41867
Falcon Oil Holding S.A., Luxembourg	41882	Keersma S.A.H., Luxembourg	41896
FB Investment Fund	41871	Labecaste S.A.H., Luxembourg	41894
Felix S.A., Luxembourg	41895	Lamaco S.A.H., Luxembourg	41899
Fermain S.A., Luxembourg	41884	Lenox Holding S.A., Luxembourg	41903
Finanz und Investitionsgesellschaft fuer Afrika S.A.H. "F.I.G.A.", Luxembourg	41901	Lipa International S.A.H., Luxembourg	41897
Florentine S.A., Luxembourg	41893	Lumber Holdings S.A.H., Luxembourg	41885
Fortinvestlux S.A., Luxembourg	41862	Lumedia Europe S.A., Bascharage	41888
Fortinvestlux S.A., Luxembourg	41863	Luso Hispanic Investment "L.H.I." S.A., Luxembourg	41881
Frohfeld A.G., Luxembourg	41891	Mach 3 Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	41858
Galega Financière S.A., Luxembourg	41893	Mach 3 Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	41858
		Mastinvest Holding S.A., Luxembourg	41898

Meaco S.A.H., Luxembourg.....	41892	Serama S.A., Luxembourg.....	41884
Novinvest US Holding S.A., Luxembourg.....	41888	Sibylla Finance S.A., Luxembourg.....	41893
Oddi Holding S.A., Luxembourg.....	41872	Sontec International S.A.H., Luxembourg.....	41890
Orlone Holding S.A., Luxembourg.....	41889	Starmaker S.A., Luxembourg.....	41861
P G S.A., Pharma Groupe S.A., Luxembourg....	41867	Starmaker S.A., Luxembourg.....	41861
P G S.A., Pharma Groupe S.A., Luxembourg....	41870	Starmaker S.A., Luxembourg.....	41861
Paf S.A., Luxembourg.....	41885	Stratus Technologies Group S.A., Luxembourg..	41882
Palmyre Investment S.A.H., Luxembourg.....	41881	Suvian S.A.H., Luxembourg.....	41899
Partin S.A.H., Luxembourg.....	41899	Tec.Net S.A., Luxembourg.....	41885
Prescott Investment S.A., Luxembourg.....	41902	Translux Participation S.A., Luxembourg.....	41887
Privest S.A.H., Luxembourg.....	41895	Try S.A., Luxembourg.....	41886
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds, Sicav, Munsbach.....	41884	Tumen Holding S.A., Luxembourg.....	41893
Real Estate Capital S.A., Luxembourg.....	41900	U.P.I., Union de Participations et d'Investisse- ments S.A., Luxembourg.....	41900
Real Estate Investments S.A., Luxembourg.....	41901	Union Investment EuroMarketing S.A., Luxem- bourg.....	41872
S.F.T. S.A., Luxembourg.....	41890	Vantage Media Group S.A., Luxembourg.....	41903
Samat S.A.H., Luxembourg.....	41880	Vera International S.A.H., Luxembourg.....	41883
Same Deutz Fahr International S.A., Luxembourg	41874	Webmond S.A., Luxembourg.....	41871
Same Deutz Fahr International S.A., Luxembourg	41875	West Africa Growth Fund, Sicav, Luxembourg...	41883
Sarmod Investissements S.A., Luxembourg.....	41886	West End International S.A., Luxembourg.....	41902
Savizor Holding S.A., Luxembourg.....	41892	Yapi Invest S.A., Luxembourg.....	41877
Sedellco Holding S.A., Luxembourg.....	41880	Yapi Invest S.A., Luxembourg.....	41879
Sefo Luxembourg S.A., Strassen.....	41902		
Seligman Global Horizon Funds, Sicav, Luxem- bourg.....	41887		

MACH 3 SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 37, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 11.274.

—
Extrait des décisions du gérant du 12 novembre 2001

«... En vertu de cette autorisation, le gérant prend les résolutions suivantes:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, il est décidé de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social, actuellement exprimé en LUF, en euros. Ainsi, le capital social s'établit à EUR 12.394,68.

2. Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 105,32 de sorte qu'il s'établisse à EUR 12.500,- sans émission de nouvelles parts sociales.

3. Il est décidé d'adapter la valeur nominale des parts sociales et de la fixer à EUR 25,- par part. Ainsi, le capital social sera dorénavant représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

4. Il est décidé de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

5. Il est décidé de donner mandat au gérant ou à Monsieur Thierry Fleming, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente...».

Luxembourg, le 12 novembre 2001.

Pour extrait conforme

T. Fleming

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 67, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21283/212/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

MACH 3 SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 37, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 11.274.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2002.

P. Frieders.

(21284/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2002.

**HSBC TRINKAUS TOP INVEST, Fonds Commun de Placement,
(anc. TRINKAUS TOP INVEST).**

—
ÄNDERUNG DES VERWALTUNGSREGLEMENTS

Die Verwaltungsgesellschaft hat mit Zustimmung der Depotbank die Artikel 1, 4, 5, 7 und 9 des Verwaltungsreglements des Fonds geändert.

Bei den Änderungen handelt es sich im wesentlichen darum, daß der Fondsname in Zukunft um den Zusatz HSBC erweitert werden wird. Ferner entfällt der bisherige Anlageberater HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A. Eine weitere Änderung betrifft die Abrechnungsmethode. Rücknahme bzw. Zeichnungsanträge des HSBC TRINKAUS TOP INVEST werden in Zukunft erst auf der Grundlage des an dem folgenden Bewertungstag festgesetzten Inventarwertes abgerechnet werden.

Die genannten Artikel haben nunmehr folgenden Wortlaut:

Art. 1. Der Fonds

Der Dachfonds HSBC TRINKAUS TOP INVEST (hiernach «Fonds» genannt) wurde nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg als Investmentfonds (fonds commun de placement) errichtet. Es handelt sich um ein Sondervermögen aller Anteilhaber, das im Namen der Verwaltungsgesellschaft und für gemeinschaftliche Rechnung der Anteilhaber (im folgenden «Anteilhaber» genannt) unter Beachtung des Grundsatzes der Risikostreuung durch die HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS SA, eine Aktiengesellschaft nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg, mit Sitz in Luxemburg-Stadt (im folgenden «Verwaltungsgesellschaft» genannt) verwaltet wird.

Das Vermögen des Fonds, das von einer Depotbank (im folgenden «Depotbank» genannt) verwahrt wird, ist von dem Vermögen der Verwaltungsgesellschaft getrennt zu halten.

Zur Depotbank ist die HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) SA, Luxemburg, bestellt.

Die vertraglichen Rechte und Pflichten der Anteilhaber, der Verwaltungsgesellschaft und der Depotbank sind in diesem Verwaltungsreglement geregelt. Dessen erstmals gültige Fassung sowie jegliche Änderungen davon sind im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations», dem Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg (im folgenden «Mémorial» genannt) veröffentlicht, sowie beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg hinterlegt.

Durch den Kauf eines Anteils erkennt der Anteilhaber das Verwaltungsreglement sowie alle ordnungsgemäß genehmigten und veröffentlichten Änderungen desselben an.

Art. 4. Anlagepolitik und Anlagegrenzen

Die Verwaltungsgesellschaft strebt an, für den Fonds nur solche Vermögenswerte zu erwerben, die Ertrag und/oder Wachstum erwarten lassen mit dem Ziel, einen möglichst hohen Wertzuwachs zu erwirtschaften.

Das Fondsvermögen wird investiert in Anteilen von Organismen für gemeinschaftliche Anlagen («OGA») des offenen Typs, sofern deren Anlagepolitik dem Grundsatz der Risikostreuung im Sinne der Regeln für Luxemburger Organismen für gemeinschaftliche Anlagen nach Teil 2 des Gesetzes vom 30. März 1988 folgt. Ferner müssen die Fonds, in die investiert werden soll (Zielfonds) in ihrem Ursprungsland einer gesetzlich zum Schutz des Anlegers eingerichteten Investitionsaufsicht unterliegen. Die Zielfonds müssen überwiegend in einem Mitgliedstaat der EU, der Schweiz, den USA, Kanada, Hongkong oder Japan aufgelegt worden sein.

Der Dachfonds investiert vorwiegend in Aktienfonds, gemischte Wertpapierfonds (Mischfonds), Rentenfonds, Geldmarktfonds sowie geldmarktnahen Fonds. Eine besondere Bedeutung soll jedoch der Anlage in Aktienfonds zukommen.

Der Dachfonds wird ausschließlich Anteile an in der Bundesrepublik Deutschland aufgelegten Geldmarkt-, Wertpapier-, Beteiligungs-, Grundstücks-, gemischten Wertpapier- und Grundstücks- sowie Altersvorsorge-Sondervermögen, die keine Spezialfonds sind, oder offenen Investmentvermögen, die nach dem Auslandsinvestmentgesetz (AusInvestmG) in der Bundesrepublik Deutschland öffentlich vertrieben werden dürfen und bei denen die Anteilhaber das Recht zur Rückgabe der Anteile haben, oder offenen Investmentvermögen, bei denen die Anteilhaber das Recht zur Rückgabe der Anteile haben, die keine Spezialfonds sind und die in ihrem Sitzland einer funktionierenden Investitionsaufsicht unterliegen, erworben. Diese Investmentanteile sind in der Regel nicht börsennotiert. Je nach Einschätzung der Marktlage kann das Fondsvermögen auch vollständig in Aktienfonds angelegt werden. Bis zu 40% des Netto-Fondsvermögens können jedoch in gemischten Wertpapierfonds, Rentenfonds, geldmarktnahen Fonds oder Geldmarktfonds angelegt werden. Der Wert der Zielfondsanteile darf 51% des Wertes des Netto-Fondsvermögens nicht unterschreiten. Höchstens 20% des Netto-Fondsvermögens dürfen in Anteilen eines einzigen Zielfonds angelegt werden. Für den Dachfonds dürfen nicht mehr als 10% der ausgegebenen Anteile eines Zielfonds erworben werden. Bei Investmentvermögen, die aus mehreren Teilfonds bestehen (sogenannte Umbrella-Fonds), beziehen sich die in den beiden vorstehenden Sätzen geregelten Anlagegrenzen jeweils auf einen Teilfonds. Dabei darf es nicht zu einer übermäßigen Konzentration des Netto-Fondsvermögens auf einen einzigen Umbrella-Fonds kommen. Für den Fonds dürfen Anteile an Zielfonds, die mehr als 5% des Wertes ihres Vermögens in Anteilen an anderen Investmentvermögen anlegen dürfen, nicht oder nur dann erworben werden, wenn die vom Zielfonds gehaltenen Anteile nach den Vertragsbedingungen oder der Satzung des Investmentfonds oder der Investmentgesellschaft anstelle von Bankguthaben gehalten werden dürfen. Soweit es sich bei den Zielfonds um Teilfonds eines Umbrella-Fonds handelt, ist der Erwerb der Zielfondsanteile mit einem zusätzlichen Risiko verbunden, weil der Umbrella-Fonds Dritten gegenüber insgesamt für die Verbindlichkeiten jedes Teilfonds haftet. Während eines Zeitraumes von sechs Monaten nach seiner Zulassung kann der Fonds von den vorgenannten Beschränkungen abweichen.

Der Dachfonds darf weder in Future-, Venture Capital- oder Spezialfonds investieren noch Wertpapierdarlehens- und Pensionsgeschäfte tätigen.

Bis zu 49% des Netto-Fondsvermögens des Dachfonds darf in Bankguthaben und Geldmarktpapieren gehalten werden. Die Geldmarktpapiere dürfen im Zeitpunkt ihres Erwerbs für den Dachfonds eine restliche Laufzeit von höchstens 12 Monaten haben.

Die Verwaltungsgesellschaft darf sich zur Deckung von Währungsrisiken im Rahmen der Verwaltung des Fondsvermögens der gängigen Instrumente und Techniken bedienen. Insbesondere darf sie mit bzw. über die Depotbank Devisentermingeschäfte abschliessen, Devisenoptionen auf einen geregelten Markt kaufen bzw. börsennotierte Devisenterminkontrakte kaufen oder verkaufen

Kurssicherungsgeschäfte in Devisen (Devisensicherung) dürfen jeweils nur mit dem Ziel der Absicherung und bis zur Höhe der vom Fonds in den entsprechenden Währungen gehaltenen Vermögenswerte vorgenommen werden. Die Laufzeit der Kurssicherungsgeschäfte darf die Fälligkeit der zugrundeliegenden Vermögenswerte nicht überschreiten.

Es können für den Fonds Put-Optionen auf Währungen gekauft werden, sofern diese an Börsen oder anderen geregelten Märkten, die anerkannt und für das Publikum offen sind und deren Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden oder sofern Bewertbarkeit und Liquidität gegeben sind und der Vertragspartner eine erstklassige Finanzinstitution ist. Sofern Vermögenswerte an Börsen gehandelt werden, geschieht dies über eine Börse eines Mitgliedstaates der OECD (Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung).

Das Fondsvermögen darf nicht in Edelmetallen, Zertifikaten hierüber, Immobilien, Waren oder Warenkontrakten angelegt werden.

Weiterhin ist es der Verwaltungsgesellschaft nicht gestattet für den Fonds:

Kredite aufzunehmen, es sei denn in besonderen Fällen für kurze Zeit, bis zur Höhe von 10% des Netto-Fondsvermögens.

Kredite zu gewähren oder für Dritte als Bürge einzustehen.

Vermögenswerte des Fonds zu verpfänden oder sonst zu belasten, zur Sicherung zu übereignen oder zur Sicherung abzutreten. Usancegemäße Einschüsse bei Optionen und börsennotierten Terminkontrakten bleiben hiervon unberührt.

Wertpapiere zu erwerben, deren Veräußerung aufgrund vertraglicher Vereinbarungen irgendwelchen Beschränkungen unterliegt.

Wertpapier-Leerverkäufe zu tätigen oder Kauf-Optionen auf Vermögenswerte zu erwerben, die nicht zum Fondsvermögen gehören, sind nicht zulässig.

Wertpapiere fest zu übernehmen («underwriting»), oder in Wertpapiere zu investieren, die eine unbegrenzte Haftung zum Gegenstand haben.

Die Verwaltungsgesellschaft kann im Einvernehmen mit der Depotbank die Anlagebeschränkungen und andere Teile des Verwaltungsreglements ändern, um den Bedingungen in jenen Ländern zu entsprechen, in denen Anteile vertrieben werden sollen.

Es wird keine Zusicherung gemacht, daß die Ziele der Anlagepolitik erreicht werden.

Art. 5. Ausgabe von Anteilen

Jede natürliche oder juristische Person kann, vorbehaltlich von Artikel 6 des Verwaltungsreglements, durch Zeichnung und Zahlung des Ausgabepreises Anteile erwerben.

Alle ausgegebenen Anteile haben gleiche Rechte.

Die Anteile werden unverzüglich nach Eingang des Ausgabepreises bei der Depotbank im Auftrag der Verwaltungsgesellschaft von der Depotbank zugeteilt und durch Übergabe von Anteilzertifikaten gemäß Artikel 7 des Verwaltungsreglements in entsprechender Höhe übertragen.

Zeichnungsanträge, die bis 11.00 Uhr an einem Bewertungstag (wie in Artikel 8 des Verwaltungsreglements bestimmt) bei der Verwaltungsgesellschaft eingegangen sind, werden auf der Grundlage des an dem folgenden Bewertungstag festgesetzten Inventarwertes abgerechnet. Anträge, die nach 11.00 Uhr an einem Bewertungstag eingehen, gelten erst an dem darauffolgenden Bewertungstag als ordnungsgemäß eingegangen.

Ausgabepreis ist der Inventarwert gemäß Artikel 8 des Verwaltungsreglements des entsprechenden Bewertungstages zuzüglich eines Ausgabeaufschlages von bis zu 3%, er ist zahlbar innerhalb von zwei Bankarbeitstagen nach dem entsprechenden Bewertungstag.

Der Ausgabepreis erhöht sich um Stempelgebühren oder andere Belastungen, die in verschiedenen Ländern anfallen, in denen Anteile verkauft werden.

Sparpläne werden derzeit nicht angeboten. Sollten diese jedoch zu einem späteren Zeitpunkt angeboten werden, wird höchstens ein Drittel von jeder der für das erste Jahr vereinbarten Zahlungen für die Deckung von Kosten verwendet und die restlichen Kosten auf alle späteren Zahlungen gleichmäßig verteilt.

Art. 7. Anteilzertifikate

Die Auslieferung effektiver Stücke ist vorerst nicht vorgesehen. Die Fondsanteile werden zunächst in Global-Zertifikaten verbrieft. Somit besteht kein Anspruch auf die Auslieferung effektiver Stücke.

Die Verwaltungsgesellschaft kann jedoch beschliessen, zu einem späteren Zeitpunkt Anteilzertifikate (effektive Stücke), die auf den Inhaber lauten, auszugeben. Im Interesse der Anteilinhaber können die Anteilzertifikate dann aufgeteilt oder zu größeren Stückelungen zusammengefaßt werden.

Art. 9. Rücknahme von Anteilen

Die Anteilinhaber sind berechtigt, jederzeit über eine der Zahlstellen, die Depotbank oder die Verwaltungsgesellschaft die Rücknahme ihrer Anteile zu verlangen.

Rücknahmeanträge, die bis 11.00 Uhr an einem Bewertungstag (wie in Artikel 8 des Verwaltungsreglements bestimmt) bei der Verwaltungsgesellschaft eingegangen sind, werden zum Inventarwert des folgenden Bewertungstages abgerechnet. Anträge, die nach 11.00 Uhr an einem Bewertungstag eingehen, gelten erst an dem darauffolgenden Bewertungstag als ordnungsgemäß eingegangen.

Die Zahlung des Rücknahmepreises erfolgt innerhalb von fünf Bankarbeitstagen nach dem entsprechenden Bewertungstag. Die Anteilzertifikate müssen vor Auszahlung des Rücknahmepreises zurückgegeben werden. Die Verwaltungsgesellschaft ist nach vorheriger Genehmigung durch die Depotbank berechtigt, erhebliche Rücknahmen erst zu tätigen, nachdem entsprechende Vermögenswerte des Fonds ohne Verzögerung verkauft wurden.

In diesem Fall erfolgt die Rücknahme gemäß den Bestimmungen des letzten Abschnitts von Artikel 8 des Verwaltungsreglements zum dann geltenden Inventarwert. Der Rücknahmepreis wird in EUR vergütet. Die Verwaltungsgesellschaft achtet darauf, daß das Fondsvermögen ausreichende flüssige Mittel umfaßt, damit eine Rücknahme von Anteilen auf Antrag von Anteilhabern unter normalen Umständen unverzüglich erfolgen kann.

Anleger, die ihre Anteile zum Rückkauf angeboten haben, werden von einer Einstellung der Inventarwertberechnung gemäß Artikel 10 des Verwaltungsreglements umgehend benachrichtigt und nach Wiederaufnahme der Inventarwertberechnung prompt davon in Kenntnis gesetzt.

Die Depotbank ist nur soweit zur Zahlung verpflichtet, wenn keine gesetzlichen Bestimmungen, z.B. devisenrechtliche Vorschriften, oder andere von der Depotbank nicht beeinflussbare Umstände, die Überweisung des Rücknahmepreises in das Land des Antragstellers verbieten.

Erstellt in Luxemburg, 25. April 2002.

HSBC TRINKAUS INVESTMENT MANAGERS S.A.

Unterschriften

HSBC TRINKAUS & BURKHARD (INTERNATIONAL) S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 45, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(31827/999/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2002.

STARMAKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.386.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

STARMAKER S.A.

Signature

(20950/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

STARMAKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.386.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

STARMAKER S.A.

Signature

(20951/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

STARMAKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.386.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 565, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

STARMAKER S.A.

Signature

(20952/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

FORTINVESTLUX S.A., Société Anonyme,
(anc. FORTFINLUX S.A.).
Registered office: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

In the year two thousand and two, on the twenty-second of April.
Before Us Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of FORTFINLUX S.A., a société anonyme having its registered office in L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, incorporated by a deed of the undersigned notary dated December 8th, 2000, published in the Mémorial C, number 497 from July 3rd, 2001, amended by a deed of the undersigned notary dated December 18th, 2001, published in the Mémorial C, number 594 from April 17th, 2002.

The meeting is opened, Mr Laurent Lazard, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the chair.
who appoints as secretary of the meeting M. Lionel Berthelet, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer M. Frank Mausen, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

Change of the company name of FORTFINLUX S.A. to FORTINVESTLUX S.A.

II.- There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after having being signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting, will be registered with this deed together with the proxies initialled ne varietur by the proxyholders.

III.- It appears from the attendance list, that all the twenty-five million five hundred sixty-three thousand and one hundred (25.563.100) shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV.- After deliberation, the following resolution is unanimously taken:

Resolution

The meeting decides to change the company name of FORTFINLUX S.A. to FORTINVESTLUX S.A. and to amend article 1st of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of FORTINVESTLUX S.A.»

Nothing else being on the agenda, the meeting is terminated.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated approximately at seven hundred euro (EUR 700).

In faith of which, we, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-deux avril.

Par-devant Nous Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FORTFINLUX S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 497 du 3 juillet 2001 et modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 594 du 17 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Laurent Lazard, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Lionel Berthelet, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Mausen, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit: Changement du nom de la société de FORTFINLUX S.A. en FORTINVESTLUX S.A.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les vingt-cinq millions cinq cent soixante-trois mille cent (25.563.100) actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de changer le nom de la société de FORTFINLUX S.A. en FORTINVESTLUX S.A. et de modifier l'article 1^{er} des statuts de la société comme suit:

«**Art. 1^{er}**. Il est formé par le présent acte une société anonyme sous la dénomination de FORTINVESTLUX S.A.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à sept cents euros (EUR 700).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite aux personnes comparantes, qui ont requis le notaire de documenter le présent acte en langue anglaise, les personnes comparantes ont signé le présent acte avec le notaire, qui déclare avoir connaissance personnelle de la langue anglaise, le présent acte, documenté en langue anglaise, étant suivi d'une traduction française, le texte anglais devant prévaloir en cas de divergence entre le texte anglais et français.

Signé: L. Lazard, L. Berthelet, F. Mausen, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 26 avril 2002, vol. 424, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 2 mai 2002.

A. Weber.

(33434/236/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

FORTINVESTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 79.370.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(33435/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

GREVA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 82.721.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 21 décembre 2001 que:

- Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, Luxembourg, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Michelle Delfosse. Le mandat de Monsieur Edmond Ries expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 61, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20973/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

GREVA, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 82.721.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 61, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20974/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

**KAUPTHING, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. FRJALSI, SICAV).**

Registered office: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.942.

In the year two thousand and two, on the thirteenth day of May.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of FRJALSI, SICAV, a société anonyme, qualifying as «société d'investissement à capital variable», established and having its registered office in L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.-F. Kennedy, (R.C. Luxembourg, section B number 72.942), incorporated, formerly under the name of LIFIS, SICAV, pursuant to a notarial deed, on December 17, 1999, published in the Mémorial C, number 137 of February 10, 2000, (the «Company»).

The Articles of Incorporation of the Company were amended for the last time pursuant to a notarial deed of September 12, 2000, published in the Mémorial C, number 826 of November 10, 2000 (deed containing change of the Company from LIFIS, SICAV into FRJALSI, SICAV).

The meeting is declared open at 02.00 p.m. and is presided over by Mr Peter Rommelfangen, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Alexandre Pierron, employee, residing in Thionville (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs. Pilar Verde Muniesa, employee, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to record:

I.- The present extraordinary general meeting was convened by notices, containing the agenda, sent on April 25, 2002, to the registered shareholders by registered mail.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the board of the meeting, the shareholders, the proxies and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxy forms of the represented shareholders after having been initialled ne varietur by the appearing persons will also remain annexed to the present deed.

III.- That it appears from the attendance list that out of twenty-one million seven hundred twenty-one thousand eight hundred eighty point two hundred thirty-three (21,721,880,233) shares in issue, eighteen million eight hundred twenty-four thousand three hundred eleven (18,824,311) shares are present or represented at the extraordinary general meeting.

IV.- That the present meeting may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

- 1) Amendment to the Article 1 of the Articles of Incorporation to replace the current name by KAUPTHING, SICAV.
- 2) Amendment to the Article 5 of the Articles of Incorporation in order to convert the minimal capital amount from LUF to EUR.
- 3) Amendment to Article 13 of the Articles of Incorporation in order to comply with modified article 111 of the Law dated 30th March, 1988.
- 4) Amendment to Articles 16 of the Articles of Incorporation in order to ascertain that the Board decisions may be taken by circular resolution.
- 5) Amendment to Article 27 in order to remove the last sentence stating the first General Meeting in 2001.
- 6) Amendment to Article 31 in order to remove the last sentence stating the first financial year in 2000.

After deliberation, the meeting took the following resolutions each time by unanimous vote:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides to change the Company's current name from FRJALSI, SICAV to KAUPTHING, SICAV, and as a consequence to amend Article one (1) of the Articles of Incorporation, which henceforth shall read as follows:

Art. 1. Corporate Name. «There exists among the subscribers and all those who become owners of shares hereafter issued, a company in the form of a société d'investissement à capital variable (SICAV) under the name KAUPTHING, SICAV.»

Second resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders states, that due to the currency change into Euro, the minimum capital of the Company is henceforth expressed in Euro (EUR), and that the minimum capital of fifty million Luxembourg francs (50,000,000.- LUF) has thus been converted at the exchange rate 1.- EUR=40.3399 LUF into an amount of one million two hundred thirty-nine thousand four hundred sixty-seven Euros and sixty-two cents (1,239,467.62 EUR).

Third resolution

In order to reflect to above taken resolution, the Extraordinary General Meeting of shareholders decides to amend the first paragraph of Article five (5) of the Company's Articles of Incorporation, which will have the following wording:

«The registered capital of the Company is represented by fully paid up shares without par value and shall at all times be equal to the total net assets of the Company as defined in Article 13 of the present Articles of Incorporation. The minimum capital of the Company is equivalent in United States Dollars of the amount of one million two hundred thirty-nine thousand four hundred sixty-seven point sixty-two Euro (1,239,467.62 EUR).»

Fourth resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides to amend Article thirteen (13) of the Articles of Incorporation of the Company, in order to comply with the modified article 111 of the Law of March 30, 1988 and decides to amend the third sentence in Item III.- of Article thirteen of the Articles of Incorporation, as follows:

«In accordance with article 111 of the Law dated 30 March 1988, modified by the Law dated 17 July 2000, and by derogation to Article 2093 of the Code Civil, the assets of a particular compartment are only applicable to the debts, engagements and obligations of that compartment, thus providing for limited liability of each compartment and eliminating the risk of cross liability amongst compartments».

Fifth resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides to amend Article sixteen (16) of the Articles of Incorporation of the Company in order to ascertain that the decisions of the Board of Directors of the Company may be taken by circular resolution.

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides therefore to add an additional paragraph to Article sixteen, having the following wording:

«Unanimous decisions of the Board of Directors may also be taken by circular resolutions, in which case the agreement shall be made on one or several documents as well as by telephone, telegram, telex, fax or any other, similar means of communication, whose content shall, however, have to be confirmed in writing; all the documents together shall represent the minutes as proof of the decision taken.»

Sixth resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides to delete the last sentence of Article twenty-seven (27) of the Company's Articles of Incorporation, referring to the first Annual General Meeting held in 2001.

Seventh resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders decides to amend Article thirty-one (31) of the Company's Articles of Incorporation, by removing its last sentence, stating the first financial year of 2000.

Nothing else being on the Agenda, the meeting was thereupon closed at 2.40 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille deux, le treize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de FRJALSI, SICAV, une société anonyme se qualifiant comme société d'investissement à capital variable, établie et ayant son siège social à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.-F. Kennedy, (R.C. Luxembourg, section B numéro 72942), constituée, originairement sous la dénomination de LIFIS, SICAV, suivant acte notarié du 17 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 137 du 10 février 2000, (ci-après «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte notarié du 12 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 826 du 10 novembre 2000 (acte contenant changement de la dénomination sociale de la Société de LIFIS, SICAV en celle de FRJALSI, SICAV).

L'assemblée est déclarée ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Peter Rommelfangen, employé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Alexandre Pierron, employé, demeurant à Thionville (France).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Pilar Verde Muniesa, employée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par avis, contenant l'ordre du jour, envoyé le 25 avril 2002 par lettre recommandée aux actionnaires nominatifs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

III.- Qu'il apparaît de la liste de présence que des vingt et un millions sept cent vingt et un mille huit cent quatre-vingt virgule deux cent trente-trois (21.721.880,233) actions en circulation, dix-huit millions huit cent vingt-quatre mille trois cent onze (18.824.311) actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire.

IV.- Que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour:

1) Modification de l'article 1^{er} des statuts par remplacement du nom actuel par KAUPTHING, SICAV.

2) Modification de l'article 5 des statuts en vue de convertir le capital minimum de son montant actuel de LUF en EUR.
 3) Modification de l'article 16 des statuts en vue de le mettre en conformité avec l'article 111 modifié de la Loi du 30 mars 1988.

4) Modification de l'article 16 des statuts afin de définir que les décisions du Conseil d'Administration puissent être prises par résolution circulaire.

5) Modification de l'article 27 des statuts par suppression de la dernière phrase mentionnant la tenue de la première Assemblée Générale de 2001.

6) Modification de l'article 31 des statuts en supprimant la dernière phrase avec référence à la première année sociale 2000.

Après délibération, l'assemblée a pris les décisions suivantes chaque fois à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de changer l'actuelle dénomination sociale de la Société de FRJALSI, SICAV, en celle de KAUPTHING, SICAV, et en conséquence, de modifier l'Article premier (1) des statuts de la Société, qui se lira désormais comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination. «Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société fonctionnant sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) sous la dénomination de KAUPTHING, SICAV.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires constate que, par suite du basculement à l'Euro, le capital social minimum de la Société, se trouve désormais exprimé en Euros (EUR) et que par conséquent le capital minimum de cinquante millions de francs luxembourgeois (50.000.000,- LUF) se trouve converti au taux de conversion d'un Euro (1,- EUR)=quarante virgule trente-trois quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF), en capital d'un montant d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept Euros et soixante-deux cents (1.239.467,62 EUR).

Troisième résolution

Afin de refléter la résolution prise ci-avant, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier paragraphe de l'Article cinq (5) des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est représenté par des actions entièrement libérées sans valeur nominale et il sera à tout moment égal à l'actif net total de la Société tel que défini à l'article 13 des présents statuts. Le capital minimum actuellement prévu par la loi luxembourgeoise est l'équivalent en U.S. Dollars du montant d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux Euros(1.239.467,62 EUR).»

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'Article treize (13) des statuts de la Société, pour mettre ce dernier en conformité avec l'article 111 modifié de la Loi du 30 mars 1988 et décide de modifier la troisième phrase sous le point III.- de l'Article treize des statuts, comme suit:

«En conformité avec l'article 111 de la Loi du 30 mars 1988, modifiée par la Loi du 17 juillet 2000 et par dérogation à l'Article 2093 du Code Civil, les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment, limitant ainsi l'engagement de chaque compartiment et éliminant le risque d'engagements communs à plusieurs compartiments.»

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'Article seize (16) des statuts de la Société, afin de déterminer que les décisions du Conseil d'Administration de la Société puissent être prises par résolution circulaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide à cet effet d'ajouter un paragraphe supplémentaire à l'Article seize des statuts de la Société, ayant la teneur suivante:

«Les décisions unanimes du Conseil d'Administration peuvent être aussi prises par résolutions circulaires, dans lesquelles un ou plusieurs documents seront approuvés, aussi bien que par téléphone, télégramme, télex, fax ou par tout autre moyen de communication, son contenu devra néanmoins être confirmé par écrit. L'ensemble de ces documents représentera les minutes servant de preuve pour la décision prise.»

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de supprimer la dernière phrase de l'Article vingt-sept (27) des statuts de la Société, se référant à la première Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue en 2001.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'Article trente et un (31) des statuts de la Société, en supprimant simplement sa dernière phrase, avec la référence à la première année sociale de l'an 2000.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.40 heures.

A la demande des comparants, le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision des comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état civil et domicile, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Rommelfangen, A. Pierron, P. V. Muniesa, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mai 2002, vol. 867, fol. 99, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 15 mai 2002. J.J. Wagner.

(35993/239/191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2002.

**KAUPTHING, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. FRJALSI, SICAV).**

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.942.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 mai 2002.

J.J. Wagner.

(35994/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2002.

P G S.A., PHARMA GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 68.583.

L'an deux mille deux, le trente avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PHARMA GROUPE S.A. en abrégé P G S.A., ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 68 583, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 février 1999, publié au Mémorial C numéro 339 du 12 mai 1999, dont les statuts ont été modifiés successivement et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 19 décembre 2001, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Barend Bots, administrateur de sociétés, demeurant à Canadezenlaan 75, B-2950 Kapellen.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Ludo De Vleeschauwer, administrateur de sociétés, demeurant à Gemeenveldstraat 45, B-1652 Alsemberg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Henri De Meyer, employé, demeurant à avenue Winston Churchill 94, B-1180 Bruxelles.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les un million deux cent trente-trois mille huit cent dix (1.233.810) actions nominatives, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Exposé préliminaire

Le président informe l'assemblée qui le constate expressément:

- qu'une assemblée générale extraordinaire avait été convoquée pour le 25 avril 2002 avec pour ordre du jour:

1. Augmentation de capital

Augmentation de capital de maximum EUR 1.500.010 par l'émission de nouvelles actions de catégorie G d'une valeur nominale de EUR 10 l'action et par l'exercice d'un droit de souscription préférentiel aménagé par l'acte d'augmentation de capital dressé par le Notaire Alphonse Lentz lors de l'assemblée générale de la société le 19 décembre 2001.

Eventuelle augmentation de capital de maximum EUR 498.590 par l'émission de nouvelles actions de catégorie D d'une valeur nominale de EUR 10 l'action.

2. Souscription et libération.

3. Divers.

- que tous les actionnaires avaient été présents ou représentés à cette assemblée,
- que cette assemblée n'a pu délibérer sur l'augmentation de capital projetée en raison de la défection en dernière minute de l'actionnaire RENDEX N.V., ayant son siège à B-2170 Anvers, Straalsstraat, 2,

- que l'assemblée a proposé que les vingt mille neuf cent vingt-deux (20.922) actions de catégorie G ainsi laissées disponibles soient offertes à la souscription des autres actionnaires,

- que cette proposition a été acceptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents et représentés.

- que l'assemblée a en outre décidé à l'unanimité qu'en raison de l'urgence et des délais il n'y a pas lieu de reformaliser une convocation et a accepté de se réunir devant le notaire instrumentant en date de ce jour pour délibérer sur les points portés à l'ordre du jour identique à savoir:

1. Augmentation de capital

Augmentation de capital de maximum EUR 1.500.010 par l'émission de nouvelles actions de catégorie G d'une valeur nominale de EUR 10 l'action et par l'exercice d'un droit de souscription préférentiel aménagé par l'acte d'augmentation de capital dressé par le Notaire Alphonse Lentz lors de l'assemblée générale de la société le 19 décembre 2001.

Eventuelle augmentation de capital de maximum EUR 498.590 par l'émission de nouvelles actions de catégorie D d'une valeur nominale de EUR 10 l'action.

2. Souscription et libération.

3. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million cinq cent mille et dix Euros (EUR 1.500.010,-), pour le porter de son montant de douze millions trois cent trente-huit mille cent Euros (12.338.100,-) à treize millions huit cent trente-huit mille cent dix Euros (EUR 13.838.110,-) par la création et l'émission de cent cinquante mille et une (150.001) actions nouvelles de catégorie G d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires renoncent expressément et totalement à leur droit de souscription préférentiel notamment en vertu du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2002, et décide d'admettre à la souscription de la totalité des cent cinquante mille et une (150.001) nouvelles actions de catégorie G présentement émises:

1.- la société ABN AMRO CAPITAL (BELGIUM) S.A., ayant son siège social à B-1000 Bruxelles, boulevard du Régent 53,

à concurrence de trente-quatre mille cinq cents (34.500) actions nouvelles de catégorie G;

2.- la société SERVIFUND NV/S.A., ayant son siège social à B-3010 Leuven, Koning Albertlaan 49, à concurrence de douze mille (12.000) actions nouvelles de catégorie G;

3.- la société SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES (S.R.I.B.), une société ayant son siège à B-1050 Bruxelles, rue de Stassart 32,

à concurrence de quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf (14.899) actions nouvelles de catégorie G;

4.- Monsieur Victor Amara, demeurant à Jerusalem 92233 8, Marcus Street, à concurrence de quinze mille cent trente et une (15.131) actions nouvelles de catégorie G;

5.- Monsieur George Bickerstaff, demeurant à CH-4052 Bâle, Rennweg, 62, à concurrence de deux cent quatre-vingt-une (281) actions nouvelles de catégorie G;

6.- Madame Claire Hees, demeurant à F-92380 Garches, rue du 19 janvier, 63, à concurrence de cent une (101) actions nouvelles de catégorie G;

7.- la société KBC BANK N.V. une société ayant son siège à B-1080 Bruxelles, Havenlaan, 2, à concurrence de seize mille neuf cent quarante-neuf (16.949) actions nouvelles de catégorie G;

8.- la société KBC VERZEKERING, une société ayant son siège à B-3000 Leuven, Waaistraat, 6, à concurrence de neuf mille trois cent vingt-deux (9.322) actions nouvelles de catégorie G;

9.- la société FIDEA, ayant son siège à B-2018 Anvers, Van Eyckfeij, 14, à concurrence de mille neuf cent soixante-dix-sept (1.977) actions nouvelles de catégorie G;

10.- la société KBC SECURITIES, ayant son siège à B-1080 Bruxelles, Havenlaan, 2, à concurrence de dix-huit mille huit cent quarante et une (18.841) actions nouvelles de catégorie G;

11.- la société E-CAPITAL S.C.A., ayant son siège à B-1050 Bruxelles, avenue Louise, 534, à concurrence de vingt-six mille (26.000) actions nouvelles de catégorie G.

Intervention - Souscription - Paiement

Sont ensuite intervenues aux présentes:

1.- la société ABN AMRO CAPITAL (BELGIUM) S.A., prédésignée, ici représentée par Monsieur Henri De Meyer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 26 avril 2002.

2.- la société SERVIFUND NV/S.A., prédésignée, ici représentée par Monsieur Henri De Meyer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 29 avril 2002.

3.- la société SOCIETE REGIONALE D'INVESTISSEMENT DE BRUXELLES (S.R.I.B.), prédésignée, ici représentée par Monsieur Henri De Meyer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 23 avril 2002.

4.- Monsieur Victor Amara, prénommé, ici représenté par Monsieur Henri De Meyer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 28 avril 2002.

5.- Monsieur George Bickerstaff, prénommé, ici représenté par Monsieur Ludo De Vleeschauwer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 30 avril 2002.

6.- Madame Claire Hees, prénommée, ici représentée par Monsieur Ludo De Vleeschauwer, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 27 avril 2002.

7.- la société KBC BANK N.V., prédésignée,

ici représentée par Monsieur Barend Bots, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 23 avril 2002.

8.- la société KBC VERZEKERING, prédésignée,
ici représentée par Monsieur Barend Bots, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 23 avril 2002.

9.- la société FIDEA, prédésignée,
ici représentée par Monsieur Barend Bots, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 23 avril 2002.

10.- la société KBC SECURITIES, prédésignée,
ici représentée par Monsieur Barend Bots, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 26 avril 2002.

11.- la société E-CAPITAL S.C.A., prédésignée,
ici représentée par Monsieur Henri De Meyer, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée le 24 avril 2002,

déclarent souscrire les cent cinquante mille et une (150.001) actions de catégorie G nouvellement émises, chacun au nombre et aux modalités pour lequel il a été admis et déclare libérer chaque action par un versement en espèces d'un montant de dix Euros (EUR 10,-), soit au total la somme d'un million cinq cent mille et dix Euros (EUR 1.500.010,-).

Les souscripteurs susmentionnés déclarent et tous les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale extraordinaire reconnaissent expressément que chaque action nouvellement émise a été intégralement libérée en espèces et que la somme totale d'un million cinq cent mille et dix Euros (EUR 1.500.010,-) se trouve dès à présent à la libre et entière disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Les procurations, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2002, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois mille sept cent quarante Euros (EUR 3.740,-) pour le porter de son montant après première augmentation de treize millions huit cent trente-huit mille cent dix Euros (EUR 13.838.110,-) à treize millions huit cent quarante et un mille huit cent cinquante Euros (EUR 13.841.850) par la création et l'émission de trois cent soixante-quatorze (374) actions nouvelles de catégorie D d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunissant toutes les actions présentement émises, reconnaît en rapport avec la présente augmentation de capital que les actionnaires ont totalement renoncé à leur droit de souscription préférentiel et décide d'admettre à la souscription de la totalité des trois cent soixante-quatorze (374) nouvelles actions de catégorie D présentement émises:

- 1.- Monsieur George Bickerstaff, prénommé
à concurrence de cent dix-sept (117) actions nouvelles de catégorie D;
- 2.- Madame Claire Hees, prénommée
à concurrence de deux cent cinquante-sept (257) actions nouvelles de catégorie D;

Intervention - Souscription - Paiement

Sont ensuite intervenus aux présentes:

- 1.- Monsieur George Bickerstaff, prénommé,
- 2.- Madame Claire Hees, prénommée,

tous les deux souscripteurs ici représentés comme il est ci-avant,

en vertu de deux procurations sous seing privé dont mention ci-avant,

déclarent souscrire les trois cent soixante-quatorze (374) actions de catégorie D nouvellement émises, chacun au nombre et aux modalités pour lequel il a été admis et déclare libérer chaque action par un versement en espèces d'un montant de dix Euros (EUR 10,-), soit au total la somme de trois mille sept cent quarante Euros (EUR 3.740,-).

Les souscripteurs susmentionnés déclarent et tous les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale extraordinaire reconnaissent expressément que chaque action nouvellement émise a été intégralement libérée en espèces et que la somme totale de trois mille sept cent quarante Euros (EUR 3.740,-), se trouve dès à présent à la libre et entière disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Cinquième résolution

Suite à l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier les trois premiers alinéas de l'article trois (3) des statuts de la société afin de refléter l'augmentation de capital. L'assemblée générale extraordinaire décide de donner dorénavant la teneur suivante aux trois premiers alinéas de l'article 3 des statuts de la société:

«Art. 3. Trois premiers alinéas.

Le capital souscrit de la société est fixé à treize millions huit cent quarante et un mille huit cent cinquante Euros (EUR 13.841.850,-), représenté par un million trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-cinq (1.384.185) actions de dix Euros (EUR 10,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives.

Les actions sont divisées en quatre cent soixante-dix-sept mille neuf cent quarante-sept (477.947) actions de catégorie D, de six cent six mille deux cent trente-six (606.236) actions de catégorie E, de cent cinquante mille et une (150.001) actions de catégorie F et de cent cinquante mille et une (150.001) actions de catégorie G.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-cinq Euros (EUR 17.485,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Bots, L. De Vleeschauwer, H. De Meyer, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 7 mai 2002, vol. 421, fol. 39, case 8. – Reçu 15.037,50 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mai 2002.

H. Hellinckx.

(36317/242/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2002.

P G S.A., PHARMA GROUPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 68.583.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mai 2002.

H. Hellinckx.

(36318/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2002.

EL HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 44.892.

EL HOLDING S.A. ayant été liquidée en date du 28 décembre 2001, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 18 décembre 2000 entre la Société EL HOLDING S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Luxembourg, le 8 mars 2002.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 60, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20921/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2002.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS TECHNIQUES ET INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 74.179.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Picco Patrick, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS TECHNIQUES ET INDUSTRIELS S.A.

Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20929/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

FB INVESTMENT FUND, Fonds Commun de Placement.

—
Amendments to the Management Regulations of FB INVESTMENT FUND published on July 1, 1992 and to the subsequent amendments thereof, published on June 7, 2002 in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations («the Mémorial») and signed between:

1. The Management Company SVENSK FONDFÖRVALTNING (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office in Luxembourg, at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg (the «Management Company»), and
2. The Depository Bank, SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A., a joint stock company with its registered office in Luxembourg at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg (the «Depository Bank»)

1. Introduction

The Management Company may amend the Management Regulations in full or in part at any time in the interests of the unitholders and with the consent of the Depository Bank.

Amendments shall take effect 5 days after their publication in the Luxembourg «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations».

2. Amendments of the Management Regulations

a) The Management Company, with the approval of the Depository Bank, decides herewith to replace the references to CEDEL with references to CLEARSTREAM

Articles 3 and 4 will be amended accordingly.

b) The Management Company, with the approval of the Depository Bank, decides herewith to replace the references to Ecu with references to Euro.

Article 4 will be amended accordingly.

c) The Management Company, with the approval of the Depository Bank, decides herewith to replace point 3 of Article 11 with the following paragraph: «3. The expenses of the Domiciliary Agent and the Administrative, Transfer and Registrar Agent»;

Article 11 will be amended accordingly.

d) The Management Company, with the approval of the Depository Bank, decides to replace the reference to a tax of 0.06% in point 11 of Article 11 by a reference to the current tax rate of 0.05%.

Article 11 will be amended accordingly.

These Amendments shall come into force as of June 13, 2002.

Executed in Luxembourg on May 15, 2002.

SVENSK FONDFÖRVALTNING (LUXEMBOURG) S.A.

A. Borgh / M. Lagerqvist

SWEDBANK (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2002, vol. 568, fol. 60, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(38191/256/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2002.

WEBMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 73.534.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Mazzoli Augusto, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WEBMOND S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20932/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 39.862.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung am 15. Mai 2002

Neuwahl des Verwaltungsrates

Die Aktionäre beschliessen:

a) die Herren

- Dr. Wolfgang Mansfeld, Vorsitzender

Mitglied des Vorstandes der UNION-FONDS-HOLDING A.G., Frankfurt am Main,

- Peter Werhan, stellvertretender Vorsitzender,

Mitglied der Geschäftsführung der UNION SERVICE-GESELLSCHAFT, Frankfurt am Main,

- Jürgen Commerçon, Mitglied des Verwaltungsrates

Geschäftsführer der UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A., Luxemburg

- Wolfgang Sander, Mitglied des Verwaltungsrates,

Geschäftsführer UNION INVESTMENT PRIVATFONDS, G.m.b.H., Frankfurt am Main

als Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen und

b) Herrn Jürgen Commerçon für die Gesamtheit der täglichen Geschäftsführung die Vertretung der Gesellschaft aus dem Verwaltungsrat heraus zu übertragen.

Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet mit der Generalversammlung im Jahr 2005, die über den Jahresabschluss 2004 beschliesst.

Die Aktionäre beschliessen ausserdem, dass die Verwaltungsratsmitglieder keine Vergütung erhalten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 15. Mai 2002.

UNION INVESTMENT EuroMarketing S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2002, vol. 568, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(36553/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2002.

ODDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 78.231.

The Board of Directors' Meeting, held at the registered office of the company, on Sunday September 30th 2001 at 3.00 p.m. CET has taken the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to decrease the premium on each issued share by ninety-six and 87/100 Icelandic Krona (ISK 96.87) per share to seventy-six 29/100 Icelandic Krona (76.29) per share. The share premium issued on the seven hundred forty-eight thousand four hundred (748,400) shares will subsequently amount to a total of fifty-seven million ninety-five thousand seven hundred twenty-three 20/100 (ISK 57,095,723.20).

Second resolution

It was resolved to pay up the full amount of seventy-two million five hundred thousand Icelandic Krona (ISK 72,500,000.-) to the present shareholders of the company proportionally to the number of shares which they hold on the date of the meeting.

Third resolution

The last paragraph in the «Subscription and payment» section of Article 19 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 19.** In addition, the shareholders paid on each subscribed share total share premium of fifty-seven million ninety-five thousand seven hundred twenty-three 20/100 (ISK 57,095,723.20).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 5 décembre 2001.

Pour ODDI HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 59, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20985/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

D & K IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

L'an deux mil deux, le quinze février.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D & K IMMOBILIEN S.A., avec siège social à Mamer, 113, route d'Arlon, constituée à l'origine sous le nom D.N.A. STRUCTURE S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 258 du 20 avril 1998, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 843 du 4 octobre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Martine Molina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Madame la présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Chantal Fondeur, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Constans Aris, conseiller, demeurant à Steinfort.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée et paraphée par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et paraphées par les comparants et le notaire instrumentant.

Madame la présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Révocation de deux administrateurs et nomination d'un nouvel administrateur.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première et unique résolution

L'assemblée des actionnaires décide la révocation des administrateurs suivants:

1) La société anonyme COCKEREL S.A., avec siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

2) La société anonyme SABLE S.A., avec siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

L'assemblée des actionnaires décide la nomination de l'administrateur suivant:

La société YUCALON B.V., avec siège social à NL-4611BE Bergen op Zoom, Van Dedemstraat 180A,

Suite à ce qui précède, le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

1) La société YUCALON B.V., avec siège social à NL-4611BE Bergen op Zoom, Van Dedemstraat 180A,

2) Monsieur Constans Aris, conseiller, demeurant à L-8440 Steinfort, 72, route de Luxembourg.

3) La société BALNEO EQUITIES S.A., avec siège social à Suite 13, First Floor, Oniaji, Trade Center, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé (République des Seychelles).

L'assemblée des actionnaires confirme la prédite société BALNEO EQUITIES S.A. dans la fonction d'administrateur délégué à la gestion journalière de la société.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cent quarante-cinq Euro (EUR 745,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Molina, C. Fondeur, C. Aris, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2002, vol. 134S, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 mars 2002.

P. Bettingen.

(21053/202/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

SAME DEUTZ FAHR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 51.453.

L'an deux mille un, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAME DEUTZ FAHR INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, R.C. Luxembourg section B numéro 51.453, constituée sous la dénomination de TRACOFIN S.A. suivant acte reçu par Maître Fiamma Bindella, notaire de résidence à Lugano (Suisse), en date du 8 novembre 1988, et dont le siège social a été transféré de Stabio (Suisse) à Luxembourg et la nationalité luxembourgeoise adoptée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 juin 1995, publié au Mémorial C numéro 454 du 14 septembre 1995, cet acte contenant refonte complète des statuts de la société, et dont la dénomination a été changée en SAME DEUTZ FAHR INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par le même notaire Edmond Schroeder en date du 15 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 653 du 15 septembre 1998.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 14 des statuts pour:

a) adopter une année sociale commençant le 1^{er} novembre d'une année et finissant le 31 octobre de l'année suivante, et

b) constater qu'exceptionnellement l'année sociale ayant commencé le 1^{er} janvier 2001 s'est terminée le 31 octobre 2001.

2. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatorze des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'année sociale commence le premier novembre et finit le trente et un octobre de l'année suivante.»

L'assemblée constate que l'année sociale ayant commencé le 1^{er} janvier 2001 s'est terminée le 31 octobre 2001 et que l'année sociale ayant commencé le 1^{er} novembre 2001 se terminera le 31 octobre 2002.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à vingt-deux mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: P. Marx, C. Dostert, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 janvier 2002, vol. 516, fol. 72, case 11. – Reçu 12,39 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mars 2002.

J. Seckler.

(21028/231/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

SAME DEUTZ FAHR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 51.453.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mars 2002.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(21056/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 78.432.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société COLUMBUS GROUP COMMUNICATIONS INC., avec siège 600 576 Seymour Street, Vancouver B.C., V6B 3K1 (Canada),

représentée par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par son représentant susnommé, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1.- Que la société à responsabilité limitée COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., ayant son siège social 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-2210 Luxembourg, R. C. Luxembourg section B numéro 78.432, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 293 du 23 avril 2001.

2.- Que le capital social s'élève actuellement à douze mille dollars des USA (12.000,- USD), représenté par cent vingt (120) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des USA (100,- USD) chacune.

3.- Que la comparante est l'associé unique de la prédite société COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., qui a interrompu ses activités.

5.- Que la comparante déclare qu'elle a réglé tous les engagements et dettes de la société COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

6.- Qu'il est attesté que tout l'actif est dévolu à la comparante et qu'elle assure le paiement de toutes les dettes de la société, même inconnues à l'instant.

7.- Que la liquidation de la société COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. est à considérer comme définitivement close.

8.- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat.

9.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de vingt mille francs luxembourgeois.

Le capital social est évalué à la somme de 540.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version française fera foi.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and one, on the twenty-fourth of December.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

The company COLUMBUS GROUP COMMUNICATIONS INC., with its registered office in 600 576 Seymour Street, Vancouver B.C., V6B 3K1 (Canada),

represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

by virtue of a proxy given under private seal, such proxy having been signed ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, acting in his capacity, declared and requested the notary to act:

1.- That the limited liability company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l., with registered office at L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R. C. Luxembourg section B number 78.432, has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 10th of October 2000, published in the Mémorial C number 293 of the 23rd of April 2001.

2.- That the capital of the company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. presently amounts to twelve thousand dollars of the USA (12,000.- USD), represented by one hundred and twenty (120) shares of a par value of one hundred dollars of the USA (100.- USD) each.

3.- That appearer is the holder of all the shares of the company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

4.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. which has discontinued all activities.

5.- That the appearing party declares that he has settled each and all liabilities of the company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l.

6.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

7.- That the liquidation of the dissolved company COLUMBUS GROUP (LUXEMBOURG), S.à r.l. is to be construed as definitely terminated and liquidated.

8.- That full and entire discharge is granted to the incumbent managers for the performance of their assignment.

9.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of the present deed, is approximately valued at twenty thousand Luxembourg Francs.

The amount of the capital is evaluated at 540,000.- LUF.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will be prevailing.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 janvier 2002, vol. 516, fol. 72, case 9. – Reçu 12,39 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mars 2002.

J. Seckler.

(21034/231/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

INTERLAC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 37.555.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction de Président du conseil d'administration, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouveau Président du conseil d'administration avec effet au 15 février 2002 Monsieur Léonard Jean-Marc, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERLAC S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20930/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

YAPI INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 68.704.

In the year two thousand one, on the twenty-fourth of December.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited holding company YAPI INVEST S.A., with registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, R. C. Luxembourg B 68.704, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg City, acting on behalf of the undersigned notary, prevented, on the 11th of February 1999, published in the Mémorial C number 362 of the 20th of May 1999. The articles of association have been amended by deed of the undersigned notary on the 12th of May 1999, published in the Mémorial C number 629 of the 20th of August 1999.

The meeting is opened by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary Mr Christian Dostert, private employee, residing at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Alain Thill, private employee, residing at Echternach.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Decrease of the capital to the extent of USD 2,500,000.- in order to reduce it from the amount of USD 14,250,000.- to USD 11,750,000.- by the repayment of USD 2,500,000 to the majority shareholder, the company YAPI MERKEZI INSAAT ve SANAYI A.S. with its registered office in TK-81180 Turkey, Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7, and by the cancellation of 2,500 shares belonging to the latter.

2.- Consent of the minority shareholders, Messrs Erdem Arioglu, Basar Arioglu, Ersin Arioglu and Emre Aykar, residing professionally in TK-81180 Turkey, Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No.7, to the decisions under 1).

3.- Subsequent amendment of the first paragraph of the article 5 of the articles of association.

4.- Sundry.

II.- The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III.- As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the latter has taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The share capital is decreased to the extent of USD 2,500,000.- (two million five hundred thousand dollars of the USA), in order to reduce it from the amount of USD 14,250,000.- (fourteen million two hundred and fifty thousand dollars of the USA) to USD 11,750,000.- (eleven million seven hundred and fifty thousand dollars of the USA). The USD 2,500,000 (two million five hundred thousand dollars of the USA) are repaid to the majority shareholder, the company YAPI MERKEZI INSAAT ve SANAYI A.S., with its registered office in TK-81180 Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7 (Turkey), and 2,500 (two thousand five hundred) shares of the company with a par value of USD 1,000 (thousand dollars of the USA) each belonging to the latter are cancelled.

Second resolution

The minority shareholders, Messrs Erdem Arioglu, Basar Arioglu, Ersen Arioglu and Emre Aykar, residing professionally in TK-81180 Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7 (Turkey), consent to the first resolution.

Third resolution

As a consequence of such decrease of capital the first paragraph of article 5 of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 5. Paragraph 1.** The corporate capital is set at USD 11,750,000.- (eleven million seven hundred and fifty thousand dollars of the USA), represented by 11,750 (eleven thousand seven hundred and fifty) shares of USD 1,000.- (thousand dollars of the USA) each.»

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about fifty thousand Luxembourg Francs.

The amount of the capital decrease is evaluated at 112,500,000.- LUF.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney has signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same attorney and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société anonyme YAPI INVEST S.A., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, R. C. Luxembourg section B numéro 68.704, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, agissant pour compte du notaire instrumentant, empêché, en date du 11 février 1999, publié au Mémorial C numéro 362 du 20 mai 1999. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 mai 1999, publié au Mémorial C numéro 629 du 20 août 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Réduction du capital à concurrence de USD 2.500.000,- pour le réduire de USD 14.250.000,- à USD 11.750.000,- par le remboursement de USD 2.500.000,- à l'actionnaire majoritaire, la société YAPI MERKEZI INSAAT ve SANAYI A.S. avec siège à TK-81180 Turquie, Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7, et par l'annulation de 2.500 actions appartenant à celui-ci.

2.- Consentement des actionnaires minoritaires, MM. Erdem Arioglu, Basar Arioglu, Ersin Arioglu et Emre Aykar, ayant leur domicile professionnel à TK-81180 Turquie, Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7, aux décisions sous 1.

3.- Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts.

4.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est diminué à concurrence de USD 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille dollars des USA) pour le réduire de USD 14.250.000,- (quatorze millions deux cent cinquante mille dollars des USA) à USD 11.750.000,- (onze millions sept cent cinquante mille dollars des USA).

Les USD 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille dollars des USA) sont remboursés à l'actionnaire majoritaire, la société YAPI MERKEZI INSAAT ve SANAYI A.S., avec siège à TK-81180 Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7 (Turquie), et 2.500 (deux mille cinq cents) actions de la société d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille dollars des USA) chacune appartenant à celui-ci sont annulées.

Deuxième résolution

Les actionnaires minoritaires, Messieurs Erdem Arioglu, Basar Arioglu, Ersin Arioglu et Emre Aykar, ayant leur domicile professionnel à TK-81180 Camlica-Istanbul, Haci Resit Pasa Sok. No. 7 (Turquie), consentent à la première résolution.

Troisième résolution

Suite à la réduction du capital réalisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à USD 11.750.000,- (onze millions sept cent cinquante mille dollars des USA), représenté par 11.750 (onze mille sept cent cinquante) actions de USD 1.000,- (mille dollars des USA) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, s'élève à environ cinquante mille francs luxembourgeois.

Le montant de la réduction du capital social est évalué à la somme de 112.500.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: P. Marx, C. Dostert, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 janvier 2002, vol. 516, fol. 73, case 2. – Reçu 12,39 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mars 2002.

J. Seckler.

(21030/231/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

YAPI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 68.704.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 mars 2002.

Pour la société

J. Seckler

Le notaire

(21031/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

GERONIMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.693.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 juin 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02837/534/15)

Le Conseil d'Administration.

DISTRIBUTA S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 19.220.

Die Aktionären der Gesellschaft sind gebeten zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die in den Räumen der FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, am Mittwoch, den 26. Juni 2002 um 10.00 Uhr stattfinden wird, um über die folgende Tagesordnung zu beraten.

Tagesordnung:

1. Verwaltungsbericht und Prüfungsbericht des Aufsichtskommissars.
2. Verabschiedung der Bilanz und Ergebnisrechnung zum 31. Dezember 2001 und Beschlussfassung über die Verwendung der Ergebnisse.
3. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates und des Aufsichtsratskommissars für das vergangene Geschäftsjahr 2001.
4. Beschluss über die Weiterführung der Gesellschaft.
5. Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitglieds.
6. Verschiedenes.

I (02848/507/20)

Der Verwaltungsrat.

SAMAT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.282.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 28 juin 2002 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02838/534/15)

Le Conseil d'Administration.

SEDELLCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Signature

Le Conseil d'Administration

(02846/000/16)

CAVES BERNARD-MASSARD, Société Anonyme.

Siège social: Grevenmacher.
R. C. Luxembourg B 4.057.

Nous avons l'honneur de convoquer les actionnaires de notre société à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu au siège social à Grevenmacher, le mardi 25 juin 2002 à 15.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Attestation du Réviseur d'Entreprises sur les comptes annuels de l'exercice 2001.
3. Présentation et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
5. Décharge à donner aux Administrateurs
6. Nominations statutaires
7. Nomination du Réviseur d'Entreprise

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 17 des statuts et de déposer leurs titres jusqu'au 14 juin 2002 inclus dans un des établissements suivants:

au siège social à Grevenmacher
à la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG
et à leurs agences

Grevenmacher, le 31 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration

C. Clasen

Président

I (02987/000/27)

CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 11.797.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra dans les bureaux de la S.F.C. REVISION, Société fiduciaire, comptable et de révision, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mardi 25 juin 2002 à 9.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Affectation des résultats;
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2001;
5. Nominations statutaires;
6. Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2002;
7. Examen de la situation de l'investissement;
8. Examen de la situation de trésorerie de la Société;
9. Poursuite de l'activité de la Société;
10. Questions diverses.

I (02854/546/22)

Le Conseil d'Administration.

PALMYRE INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.915.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Nominations statutaires
5. Divers.

I (02967/005/16)

Le Conseil d'Administration.

LUSO HISPANIC INVESTMENT «L.H.I.» S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 35.601.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 25 juin 2002 à 15.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2001
2. Présentation et approbation des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2001
3. Présentation et approbation des comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2001
4. Affectation des résultats
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
6. Renouvellement du mandat d'un Administrateur
7. Ratification des démission et nomination d'un Administrateur
8. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
9. Divers.

Les dépôts d'actions en vue de cette assemblée seront reçus jusqu'au 18 juin 2002 aux guichets de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 14, rue Aldringen, Luxembourg, ainsi qu'au siège social.

I (02973/802/23)

Le Conseil d'Administration.

GUARANTEE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 26.527.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2002 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2000. Affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

I (02984/595/15)

Le Conseil d'Administration.

FALCON OIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.738.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Décision de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.
2. Conversion, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, du capital social actuellement exprimé en BEF en EUR.
3. Augmentation, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, du capital dans les limites et selon les modalités prévues par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
4. Suppression, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, de la mention de la valeur nominale des actions représentatives du capital social.
5. Adaptation, et ce avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, de l'article 5, alinéa 1 des statuts.
6. Divers.

I (02985/595/18)

Le Conseil d'Administration.

STRATUS TECHNOLOGIES GROUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 68.862.

The shareholders of STRATUS TECHNOLOGIES GROUP, S.A., a limited liability company (société anonyme) registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 68 862, with registered office at 10, rue Antoine Jans in L-1820 Luxembourg (the «Company») are hereby informed that the

ORDINARY GENERAL MEETING

which was convened for 16 May 2002 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Setting of the number of directors of the Company to fourteen (14).
2. Appointment of two new directors.
3. Miscellaneous.

has been postponed to 27 June 2002 at 10.00 a.m., or any subsequent date or hour, at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg with the following agenda (the «Postponed Meeting»):

Agenda:

1. Setting of the number of directors of the Company to thirteen (13).
2. Appointment of one new director.
3. Miscellaneous.

The shareholders are hereby convened to attend such Postponed Meeting and are hereby informed that a quorum of 50% of all the outstanding shares will need to be present or represented at the meeting and that resolutions shall be passed by a majority of the votes cast at the meeting to pass the resolutions.

I (03195/253/24)

The Board of Directors.

CHELTINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 68.154.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 26 juin 2002 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (02989/005/16)

Le Conseil d'Administration.

VERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.976.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 24 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

I (02990/005/15)

Le Conseil d'Administration.

WEST AFRICA GROWTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1637 Luxembourg, 13, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.014.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders will be held at its registered office at 13 rue Goethe, Luxembourg on Tuesday 25 June 2002 at 12.00 noon for the purpose of considering and voting upon the following matters:

Agenda:

1. Acceptance of the Audit Report, the Report of the Directors and of the Annual Report and Accounts for the year ended 31 March 2002.
2. Dividend distribution.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Election and re-election of Directors.
5. Re-election of Auditor.
6. Miscellaneous.

Voting:

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

Voting Arrangements:

Resolutions who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than 24 June 2002.

Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office.

27 May 2002.
(03117/041/27)

The Board of Directors.

SERAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.818.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 26 juin 2002 à 11.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (02991/005/16)

Le Conseil d'Administration.

FERMAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.364.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 juin 2002 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2002.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (02992/005/16)

Le Conseil d'Administration.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, parc d'activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 45.656.

Einladung an die Anteilscheininhaber zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am 25 Juni 2002 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz, 1A, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxemburg, stattfinden wird.

Tagesordnung:

1. Annahme des Berichtes des Verwaltungsrates und eines unabhängigen Wirtschaftsprüfers.
2. Annahme der Nettovermögensaufstellung und der Erfolgsrechnung per 31. März 2002.
3. Beschlussfassung über die Ausschüttung der Dividenden.
4. Entlastung der Verwaltungsräte.
5. Wahl der Verwaltungsräte.
6. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers.
7. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Ein Anteilschein berechtigt zu einer Stimme.

Der Anteilscheininhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Gesellschaftssitz der Gesellschaft, beim Schweizer Verband der RAIFFEISENBANKEN, Vadianstr. 17, CH-9001 St. Gallen, oder bei der BANK VONTOBEL AG, Bahnhofstr. 3, CH-8022 Zürich, anfragen.

Luxemburg, den 7. Juni 2002.

Im Namen des Verwaltungsrates des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS

R. Signer

Vorsitzender des Verwaltungsrates

I (03158/000/28)

TEC.NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2250 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 73.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 24 juin 2002 à 14.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

I (02993/005/15)

Le Conseil d'Administration.

LUMBER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 23.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 26 juin 2002 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

I (02994/005/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 13.105.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 26 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

I (02995/005/16)

Le Conseil d'Administration.

PAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.677.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 27 juin 2002 11.00 heures au siège social, 19-21 boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg

Ordre du jour:

- Report de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire à une date ultérieure.

Les actionnaires désirant assister à l'Assemblée Générale doivent déposer leurs actions 5 jours francs avant l'Assemblée Générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg.

I (03198/755/13)

Le Conseil d'Administration.

HIGH SPIRIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.459.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 25 juin 2002 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.
4. Divers.

I (02996/005/15)

Le Conseil d'Administration.

TRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 55.377.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2002 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros
7. Divers

I (03007/696/18)

Le Conseil d'Administration.

SARMOD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.327.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Décision à prendre quant à la conversion de la devise du capital en Euros
6. Divers

I (03008/696/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL MARKETING CONSULTANTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange, 4, rue Karl Marx.
H. R. Luxemburg B 47.543.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20987/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

41887

ALOCATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 55.204.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 10.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats qu 31 décembre 2000.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Elections statutaires.
5. Conversion en euros du capital social actuellement exprimé en LUF, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.
6. Suppression de la mention de la valeur nominale des actions émises, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.
7. Adaptation de l'article 3 des statuts, et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.
8. Divers.

I (03044/595/18)

Le Conseil d'Administration.

TRANSLUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 42.205.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation du résultat au 31 décembre 2001;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. conversion du capital en euros dans les limites de la loi du 10 décembre 1998;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
8. divers.

I (03084/817/19)

Le Conseil d'Administration.

SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.792.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders, which will be held on June 26, 2002 at 11.00 a.m. at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the balance sheet, profit and loss account as of March 31, 2002 and the allocation of the net profits;
3. Discharge to be granted to the Directors and the Auditor for the fiscal year ended March 31, 2002;
4. Action on nomination for the re-election of the following Directors for the ensuing fiscal year:
Paul C. Guidone
Stephen J. Hodgdon
Richard M. Potocki
Rodney G.D. Smith
Brian T. Zino
5. Action on nomination for the re-election of the Auditor for the ensuing fiscal year;
6. Any other business which may be properly brought before the meeting.

I (03150/755/22)

NOVINVEST US HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2001;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03085/817/17)

Le Conseil d'Administration.

H NET HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.039.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 28 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation du résultat au 31 décembre 2001;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03087/817/18)

Le Conseil d'Administration.

LUMEDIA EUROPE, Société Anonyme.
Siège social: L-4912 Bascharage, 20B, rue du Bois.
R. C. Luxembourg B 78.209.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 24 juin 2002 à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
4. Divers.

I (03097/664/14)

Le Conseil d'Administration.

IMMO AQ S.A., Société Anonyme,
(anc. LE CARE S.A.).

Siège social: L-5722 Aspelt, 7, Dankebour.
R. C. Luxembourg B 56.745.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 66, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20988/696/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

HELILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.084.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation du résultat au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- conversion du capital en euros dans les limites de la loi du 10 décembre 1998;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

I (03088/817/19)

Le Conseil d'Administration.

EUROPEAN EQUITY SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.048.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 28 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03101/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ORLONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.702.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 15 février 2002

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Birgen Germain de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur avec effet au 15 février 2002 Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORLONE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2002, vol. 565, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(20931/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

HOLDING DE L'EST, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 3.324.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 27 juin 2002 à 11.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2001; affectation des résultats;
3. approbation des bilan et compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2000;
4. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

I (03149/006/16)

Le Conseil d'Administration.

SONTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 26.454.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement en date du 24 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03151/506/15)

Le Conseil d'Administration.

S.F.T. S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 82.568.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 26 juin 2002 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Presentation of the report of the Statutory Auditor for the accounting period from June 6, 2001 (incorporation date) to December 31, 2001;
2. Presentation and approval of the annual accounts for the accounting period from June 6, 2001 (incorporation date) to December 31, 2001;
3. Allocation of result;
4. Discharge to the Board of Directors and Statutory Auditor for the accounting period from June 6, 2001 (incorporation date) to December 31, 2001;
5. Statutory elections;
6. Miscellaneous.

I (03196/581/19)

Le Conseil d'Administration.

ENTREPRISE POECKES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3754 Rumelange, 15, rue de l'Usine.

R. C. Luxembourg B 9.634.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 565, fol. 67, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2002.

Signature.

(21006/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

CARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.584.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 28 juin 2002 à 9.30 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03197/755/16)

Le Conseil d'Administration.

HIBOU, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.559.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 juin 2002 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (02387/534/16)

Le Conseil d'Administration.

FROHFELD A.G., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 23.200.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 17. Juni 2002 um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2001.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

II (02389/534/16)

Der Verwaltungsrat.

AFC FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 67.582.

Statuts coordonnés au 1^{er} mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20989/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

MEACO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.300.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 20 juin 2002 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapports du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02607/755/17)

Le Conseil d'Administration.

INVESTISSEMENTS 90, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.589.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30 avril 2002;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Nominations statutaires;
5. Divers.

II (02635/006/15)

Le Conseil d'administration.

AVALANCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.935.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2002 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Divers.

II (02637/006/14)

Le Conseil d'administration.

SAVIZOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.355.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2002.

SAVIZOR HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(20922/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2002.

FLORENTINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.938.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2002 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2001;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Divers.

II (02638/006/14)

Le Conseil d'administration.

GALEGA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.873.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- f. démission du commissaire de surveillance et nomination de son remplaçant;
- g. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- h. divers.

II (02646/045/18)

Le Conseil d'Administration.

SIBYLLA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.950.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. remplacement d'un Administrateur démissionnaire et du Commissaire de Surveillance;
- g. divers.

II (02655/045/17)

Le Conseil d'Administration.

TUMEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 60.652.

Statuts coordonnés au 1^{er} mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20990/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.023.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2002 à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02658/755/17)

Le Conseil d'Administration.

CLAIRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02660/817/18)

Le Conseil d'Administration.

LABECASTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 19 juin 2002 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration

Signature

II (02684/255/23)

BOMECHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 26.535.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 17 juin 2002 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

II (02663/788/16)

Le Conseil d'Administration.

PRIVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 43.607.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2002 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapports du commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000 et 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02666/755/18)

Le Conseil d'Administration.

FELIX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 31.461.

Die Aktionäre werden hiermit eingeladen, der

HAUPTVERSAMMLUNG

die am Dienstag, dem 18. Juni 2002 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz in Luxemburg stattfinden wird, beizuwohnen und an den Abstimmungen teilzunehmen.

Tagesordnung:

- a. Lagebericht des Verwaltungsrates und Bericht des Buchprüfers zum 31. Dezember 2001.
- b. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2001.
- c. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Buchprüfers.
- d. Verwendung des Resultates.
- e. Satzungsgemässe Ernennung.
- f. Verschiedenes.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an dieser Hauptversammlung teilzunehmen. Aktionäre, die dieser Versammlung beiwohnen wollen, werden gebeten, die Gesellschaft mindestens drei Tage im voraus darüber in Kenntnis zu setzen.

Jeder Aktionär kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht, die ebenfalls zum o.g. Zeitpunkt bei der Gesellschaft eingehen muss, durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme, und die Beschlüsse werden durch einfache Mehrheit der Anwesenden und Abstimmenden gefasst.

Der Verwaltungsrat

Unterschrift

II (02686/255/24)

ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 56.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le *18 juin 2002* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- I. Présentation du bilan, rapport du Conseil d'Administration et rapport des réviseurs.
- II. Approbation du bilan au 31 mars 2002.
- III. Répartition du résultat.
- IV. Décharge aux administrateurs et à la direction.
- V. Nominations statutaires.
- VI. Divers.

II (02668/000/16)

Le Conseil d'Administration.

EURINCO, EUROPE INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 51.125.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *20 juin 2002* à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires;
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02669/755/19)

Le Conseil d'Administration.

KEERSMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi *18 juin 2002* à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration

Signature

II (02685/255/22)

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 20 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02674/755/18)

Le Conseil d'Administration.

INVESTING PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 37.818.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 18 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du Commissaire aux Comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2002 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02677/755/17)

Le Conseil d'Administration.

LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 18 juin 2002 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire.
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire.
4. Affectation du résultat.
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Le conseil d'administration

Signature

II (02687/255/24)

DISCHAVULCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.536.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2001;
- affectation du résultat;
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915;
- divers.

II (02682/000/17)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A.H.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 17 juin 2002 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
- Rapport du commissaire aux comptes;
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation des résultats;
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02688/755/18)

Le Conseil d'Administration.

IBEROFINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 73.499.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 17 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02933/000/14)

Le Conseil d'Administration.

MASTINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 66.878.

Statuts coordonnés au 1^{er} mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20991/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

PARTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 19, 2002* at 11.30 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the report of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02696/534/15)

The board of directors.

SUVIAN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 8.515.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 19, 2002* at 5.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02697/534/15)

The board of directors.

LAMACO, Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 25.097.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *19. Juni 2002* um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszueweisung per 31. Dezember 2001.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

II (02701/534/16)

Der Verwaltungsrat.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.299.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 juin 2002* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02716/817/18)

Le Conseil d'Administration.

CUZINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.709.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 19, 2002* at 2.30 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02702/534/15)

The board of directors.

REAL ESTATE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 72.570.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *17 juin 2002* à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- divers.

II (02717/817/18)

Le Conseil d'Administration.

U.P.I., UNION DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.793.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le *18 juin 2002* à 11.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2001;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

Le Conseil d'Administration

Signature

II (02787/531/19)

41901

REAL ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.571.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02718/817/19)

Le Conseil d'Administration.

FINANZ UND INVESTITIONSGESELLSCHAFT FÜR AFRIKA S.A. 'F.I.G.A.',

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.253.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 17 juin 2002 à 14.30 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2001;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (02786/531/18)

Le Conseil d'Administration.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R.C. Luxembourg B 24.822.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 18 juin 2002 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprise.
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2002.
4. Décharge à donner aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée.

II (02917/584/21)

Le Conseil d'Administration.

HEROS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.774.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 21 juin 2002 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2001;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2001;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. nomination statutaire;
- g. divers.

II (02816/045/17)

Le Conseil d'Administration.

WEST END INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.390.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2002 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02888/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SEFO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.375.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 19 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02927/000/14)

Le Conseil d'Administration.

PRESCOTT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.442.

Statuts coordonnés au 1^{er} mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20992/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

GREGORY INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.994.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02889/817/18)

Le Conseil d'Administration.

VANTAGE MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 83.614.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
- affectation des résultats au 31 décembre 2001;
- vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
- nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
- divers.

II (02890/817/18)

Le Conseil d'Administration.

CAMPRIA CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 11.447.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le jeudi 20 juin 2002 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02928/000/14)

Le Conseil d'Administration.

LENOX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.553.

Statuts coordonnés au 1^{er} mars 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2002.

(20993/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2002.

ABOUKIR MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 16, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 82.126.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 18 juin 2002 à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02929/000/14)

Le Conseil d'Administration.

IBERIQUE DE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 71.811.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mardi 18 juin 2002 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02930/000/14)

Le Conseil d'Administration.

IBERIS HOLDING SOCIETE ANONYME, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 74.228.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu lundi 17 juin 2002 à 13.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02931/000/14)

Le Conseil d'Administration.
